



Mission
interservices de
l'Eau

M.I.S.E.

Réunion
du 10 janvier
2007



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et milieux aquatiques



Le contexte

➤ Un empilement de textes

- Loi sur l'eau ou la pêche de 1964, 1984 et 1992,
- Depuis les années 70, de nombreuses directives européennes qui font de la politique de l'eau une politique fortement intégrée sur le plan du droit européen et du secteur de l'eau l'un des plus forts secteurs de contentieux.

Mission
interservices de
l'Eau

M.I.S.E.

Réunion
du 10 janvier
2007



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Mission
interservices de
l'Eau

M.I.S.E.

Réunion
du 10 janvier
2007



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Le contexte (suite)

- Une obligation de résultat fixé par la D.C.E. du 23 octobre 2000
 - Parvenir au bon état des eaux d'ici 2015,
 - Réduire, voire supprimer les rejets de substances dangereuses
 - Faire participer le public



Mission
interservices de
l'Eau

M.I.S.E.

Réunion
du 10 janvier
2007

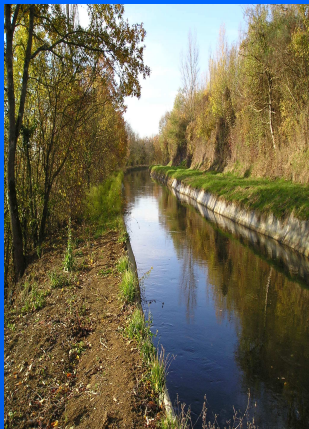


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Le contexte (suite)

- Parachever le travail entrepris depuis 2002 en matière de réforme de la politique de l'eau : loi risque (30/07/03), loi outre-mer (21/07/03), loi transposition DCE (21/04/04), loi sur la santé publique (09/08/04), loi coopération internationale (09/02/05) et loi DTR (23/02/05)



**Mission
interservices de
l'Eau**

—
M.I.S.E.

**Réunion
du 10 janvier
2007**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Les grands axes de la loi

- Rénover l'organisation institutionnelle, notamment les agences de l'eau et le CSP,
- Lutter contre les pollutions diffuses,
- Reconquérir la qualité écologique des cours d'eau,
- Renforcer la gestion locale et concertée des ressources en eau,
- Simplifier et renforcer la police de l'eau,
- Donner des outils nouveaux aux maires pour gérer les services publics de l'eau et de l'assainissement dans la transparence,
- Réformer l'organisation de la pêche.



Mission
interservices de
l'Eau

M.I.S.E.

Réunion
du 10 janvier
2007



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Le calendrier parlementaire

- Dépôt du projet de LEMA le 10 mars 2005,
- Examen en 1ère lecture par l'Assemblée nationale le 30 mai 2006,
- Examen par la même Assemblée en 2ième lecture le 13 décembre 2006,



Le calendrier parlementaire (suite)

Mission
interservices de
l'Eau

M.I.S.E.

Réunion
du 10 janvier
2007



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

- Adopté en Commission Mixte Paritaire : le 20 décembre 2006
- Signée : le 30 décembre 2006
- Publiée : le 31 décembre 2006



**Mission
interservices de
l'Eau**

M.I.S.E.

**Réunion
du 10 janvier
2007**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Objectifs fondamentaux

- Donner les outils à l'administration, aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'eau en général pour reconquérir la qualité des eaux et atteindre en 2015 les objectifs de bon état écologique (fixé par la directive cadre européenne (DCE) du 22 décembre 2000, et retrouver une meilleure adéquation entre ressources en eau et besoins dans une perspective de développement durable des activités économiques utilisatrices d'eau et en favorisant le dialogue au plus près du terrain ;
- Donner aux collectivités territoriales les moyens d'adapter les services publics d'eau potable et d'assainissement aux nouveaux enjeux en terme de transparence vis à vis des usagers, de solidarité en faveur des plus démunis et d'efficacité environnementale.
- Parallèlement ce texte vise aussi de permettre d'atteindre d'autres objectifs et notamment moderniser l'organisation des structures fédératives de la pêche en eau douce.